AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Pierre-Luc Nadeau, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

2026-578 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue Gravel par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2026-2027

A été adopté lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 29 octobre 2026 et est en vigueur.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi et sur le site Web de la municipalité https://wentworth-nord.ca/administration/reglements-municipaux/

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 11e jour de novembre 2026

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 11e jour de novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11e jour de novembre 2026.

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et greffier-trésorier